



Mémoire d'Auschwitz ASBL  
Rue aux Laines, 17 boîte 50 à 1000 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 512 79 98  
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

## Le Mémorial national aux Martyrs juifs de Belgique entre histoire, mémoire et avenir

**Daniel Weysow**  
Mémoire d'Auschwitz ASBL

*Décembre 2017*

*Le Mémorial national aux Martyrs juifs de Belgique<sup>1</sup> est bien davantage que la manifestation d'une communauté rappelant la mémoire de ses victimes. L'histoire de la création et de l'épanouissement public du monument le montre au fil de son évolution depuis près d'un demi-siècle. Il reflète l'attention ou le désintérêt de tous ceux qui, de près ou de loin, ont été amenés à le considérer, des familles concernées aux habitants du quartier en passant par les pouvoirs publics. Le mémorial, au gré de ses développements, semble rendre compte de ce que la société au complet entend des questions que son existence même soulève. Alors résonne aujourd'hui la question de son actualité, de son rayonnement, de son utilité, dépassant le cadre de la seule communauté juive, tant du point de vue de son entretien (il est classé) que de son environnement (il se trouve au sein d'un espace public) où se côtoient des personnes issues de toutes les communautés du monde.*

*Le présent article, développé à partir d'archives conservées à Kazerne Dossin et à la Fondation Auschwitz, tente une reconstitution, certes parcellaire, en remontant le fil du temps, des principales étapes de la conception du Mémorial. Il fait également état de sa situation actuelle, qui semble figée en l'attente de jours meilleurs. S'il a été élaboré pour rappeler la mémoire des victimes juives, il vise aussi, en affichant une volonté sociale et en développant un cadre éducatif, à éviter que des barbaries telles que celle du nazisme ne se reproduisent. La question de son intégration dans un nouvel espace public encore à concevoir est posée.*

Plus de 60 millions de personnes périrent durant la Seconde Guerre mondiale, militaires et civiles confondues. Parmi eux, six millions de Juifs dont plus de 25 000 demeuraient ou s'étaient réfugiés en Belgique. De nombreux mémoriaux ont été créés de par le monde, pour en rappeler les horreurs et en souvenir des victimes, mais aussi pour suppléer à l'absence de tombes de millions de « disparus », le premier exemple étant né à Paris. Le Centre de Documentation juive contemporaine (CDJC), issu d'une réunion tenue en avril 1943 d'une quarantaine de représentants de la Communauté juive décidés à accumuler archives, preuves et témoignages des atrocités subies durant la Seconde Guerre mondiale, aura donné naissance, en 1947, au Mémorial de la Shoah. Afin d'honorer les victimes de la Shoah, un tombeau Mémorial est imaginé dont la première pierre est posée le 17 mai 1953. Dénommé à l'origine « Mémorial au Martyr Juif inconnu », il est inauguré le 30 octobre 1956. « Des cendres provenant des camps d'extermination et du ghetto de Varsovie sont solennellement déposées

---

<sup>1</sup> Le Mémorial se trouve square des Martyrs juifs, à l'angle des rues Émile Carpentier et des Goujons à Anderlecht.

le 24 février 1957 dans la crypte du Mémorial »<sup>2</sup>. S'il a ouvert la voie à la création du Mémorial du Yad Vashem voté à la Knesset le 19 août 1953 et inauguré quatre ans plus tard, il ne fait aucun doute qu'il a également servi d'exemple à la communauté juive de Belgique qui eut, elle, besoin de plus de 20 ans depuis la fin de la guerre pour entreprendre son mémorial largement inspiré du modèle parisien.

La proposition a été lancée à l'occasion d'une réunion de l'Union des déportés juifs de Belgique<sup>3</sup> en 1961<sup>4</sup>. La même année, le sculpteur Nat Neujean organisait une exposition, sous forme de maquettes, de projets propres pour la réalisation d'un « Monument du souvenir »<sup>5</sup>.

La caserne Dossin, « lieu de rassemblement précédant les transports vers Auschwitz-Birkenau »<sup>6</sup> eut été l'endroit idéal, mais son achat « s'avérait trop cher, malgré que le bâtiment ait été à l'époque propriété de l'État belge »<sup>7</sup>. Une réalité certes, mais qui aurait pu être dépassée, en obtenant par exemple la gratuité des lieux<sup>8</sup>.

La pensée dominante d'après-guerre, cependant, restait distante, privilégiant la victoire et par conséquent les combattants – c'est-à-dire l'armée – et, partant, leurs « auxiliaires » de la résistance, plutôt que les victimes que cherchait à honorer la communauté juive. Une situation rapidement traduite par la création, en 1947, du Mémorial du Fort de Breendonk.

La déportation des Juifs n'était à ce moment tout simplement pas prise en compte. La communauté juive manquait de son côté d'appuis pour arriver à transformer la caserne Dossin en mémorial. Celle-ci, vendue par le Ministère de la Défense à la Ville de Malines, fut même un moment promise à la destruction<sup>9</sup>. C'est vers une transformation du bâtiment en appartements que le projet de réaménagement finira par évoluer. « Partant du principe qu'il s'agit d'un Mémorial national, le Consistoire, Pro Museo Judaïco et l'Union des Anciens Déportés juifs de Belgique [intervinrent] en 1981 pour préserver le caractère des lieux et le classement de la façade avant »<sup>10</sup>. Si l'option d'en faire un mémorial à part entière fut de fait ainsi abandonnée, une aile de la caserne sera affectée, mais bien plus tard, en 1995, lors de sa création, au Musée juif de la Résistance et de la Déportation<sup>11</sup>.

---

<sup>2</sup> <http://www.memorialdelashoah.org/archives-et-documentation/le-centre-de-documentation/histoire-du-cdj.html>

<sup>3</sup> L'UDJB, fondée en 1956, a été présidée par Maurice Piore de 1960 à 2000.

<sup>4</sup> Daniel Dratwa, « Un aspect de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique : Les Monuments juifs », in *Les Juifs de Belgique. De l'immigration au génocide, 1925-1945*, (ouvrage collectif), Centre de Recherches et d'Études historiques de la Seconde Guerre mondiale, Bruxelles, 1994, p. 215, note de bas de page 25 : « Dès son assemblée générale du 14/11/1961, l'idée est évoquée (voir *Tribune sioniste*, n° 2, 21/12/1968) ».

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 216, en note de bas de page 32 : « E. Gorbitz, "Le Monument du souvenir", in *Tribune sioniste*, n° 241, 25/01/1963, p. 11 ».

<sup>6</sup> Bruno Benvindo et Evert Peeters, *Les décombres de la guerre. Mémoires belges en conflit 1945-2010*. Renaissance du livre, Waterloo, 2012, p. 228-229.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> Andrée Katz, « La mémoire galvaudée », in *Regards*, Revue du Centre communautaire Laïc juif, n° 210, 1988, p. 27.

<sup>9</sup> <https://www.kazernedossin.eu/FR/Museum-Memoriaal/Wegwijs/Geschiedenis> (site consulté le 2/11/2017).

<sup>10</sup> Andrée Katz, *op. cit.*, p. 27.

<sup>11</sup> « Après la Seconde Guerre mondiale, la caserne Dossin redevient la propriété de l'État belge. Fin 1948, l'Armée belge y installe une école d'administration des Forces armées, complétée en juin par un centre de formation pour le service financier. Après le départ du Centre du Service administratif en 1975, la caserne Dossin se délabre progressivement. La Ville songe même à la faire raser, mais après une levée de boucliers le

Le choix du site de la caserne Dossin s'étant révélé impraticable, c'est grâce au bourgmestre d'Anderlecht, Joseph Bracops, qu'un terrain situé entre la rue des Goujons et la rue E. Carpentier fut mis à la disposition des initiateurs du projet. Un concours a dès lors été lancé, le 13 mars 1964, par la Fédération royale des architectes de Belgique et le Comité organisateur, qui se chargea du choix et de l'exécution du mémorial<sup>12</sup>, auquel 24 candidats participèrent, qui permit de désigner d'une manière consensuelle le monument qui sera construit sous les auspices de l'architecte lauréat, André Godart, également urbaniste, qui fut professeur avant de devenir directeur de l'Institut supérieur d'Architecture de Mons<sup>13</sup>. Celui-ci nous a laissé une description complète des perspectives proposées du projet exposé dans le « programme » qui se trouve dans sa farde de travaux<sup>14</sup>. En raison du contexte urbain dans lequel s'inscrit la commande, des balises sont prévues : « Seule une expression horizontale accusée permettait de réaliser économiquement un volume contrastant avec l'ambiance anonyme du voisinage. En effet, les verticales auraient rivalisé ridiculement avec les poteaux de trams et les hautes façades des immeubles proches. La circulation automobile étant assez importante du côté sud du terrain, un signal en forme d'étoile à six branches sera placé au niveau des signaux routiers. Il sera coffré en creux dans le mur de béton qui ira à la rencontre des passants. Sa forme sera étirée horizontalement de façon à restituer une étoile de proportion normale suivant les axes de sortie de Bruxelles. Cette importante circulation imposait également la création d'une barrière visuellement infranchissable entre la vie urbaine et l'espace intérieur. Le problème était donc de créer un espace sacré entouré d'une enceinte et pouvant être utilisé comme synagogue en plein air. Cette enceinte délimitera une forme hexagonale de  $\pm 500 \text{ m}^2$ , rappelant l'étoile de David. Elle aura une hauteur de 3 m, fonction de la limite de visibilité des inscriptions toutes gravées en caractères de dimensions absolument identiques de 2 cm. De plus, cette enceinte sera enterrée partiellement de façon à

---

bâtiment est classé. La Ville de Malines reprend la caserne en 1977, mais il faut attendre les années 1980 pour qu'il soit décidé de l'aménager en immeuble d'appartements portant le nom de "Hof van Habsburg" ou "Cour de Habsbourg", en référence à la dynastie autrichienne qui fit construire la caserne, ainsi qu'à la quiétude régnant entre ses murs. De nombreuses voix s'élèvent cependant pour que l'on ne perde pas de vue l'histoire de la caserne Dossin en tant que "Sammellager". L'Union des Déportés juifs de Belgique – Filles et Fils de la Déportation (UDJB) et le Consistoire central israélite de Belgique (CCIB) insistent auprès de la Ville et de la Communauté flamande pour qu'une partie de la caserne soit sauvegardée afin d'y aménager un musée. Monsieur Nathan Ramet lui-même rescapé des camps de la mort, est nommé président de l'institution. Le 7 mai 1995 a lieu l'inauguration officielle du Musée juif de la Déportation et de la Résistance (MJDR) par S.M. le roi Albert II. Le musée ouvre ses portes au public le 11 novembre 1995. Accueillant 30 000 visiteurs par an, le MJDR devient rapidement trop petit. À partir de 2001, les pouvoirs publics flamands envisagent le réaménagement et l'agrandissement du musée. Mais l'acquisition du complexe entier de la caserne Dossin se révélant impossible, il est décidé d'édifier un nouveau bâtiment, conçu par l'architecte Bob Van Reeth, pour accueillir la nouvelle collection permanente. L'aile droite de l'ancienne caserne devient un lieu de mémoire. Le 26 novembre 2012, le ministre-président flamand Kris Peeters a ouvert, en présence de S.M. le roi Albert II et de nombreux invités, le Kazerne Dossin – Mémorial, Musée et Centre de Documentation sur l'Holocauste et les Droits de l'Homme. Le 1<sup>er</sup> décembre 2012, le musée a ouvert ses portes au public. » <https://www.kazernedossin.eu/FR/Museum-Memoriaal/Wegwijs/Geschiedenis> (site consulté le 2/11/2017).

<sup>12</sup> Anne Cherton, « Les archives du mémorial aux Martyrs juifs de Belgique : témoignage de mémoire », *MuséOn*, Revue d'art et d'histoire du Musée Juif de Belgique, n° 4, décembre 2012, p. 68.

<sup>13</sup> <http://www.reflexcity.net/bruxelles/metiers/architectes/architecte-andre-godart> : « Il s'est spécialisé dans la restauration des monuments et quartiers anciens. À Mons, il a restauré le "Blanc Lévrier" et le quartier de la place du parc. À Ath, l'église Saint-Martin. Il a été membre de la Commission royale des Monuments, sites et fouilles pour qui il a accompli de nombreuses missions. (Source : Jean-Pierre Ducastelle) »

<sup>14</sup> Archives Pioro, Kazerne Dossin.

diminuer visuellement l'importance du volume bâti et favoriser ainsi l'intégration du monument dans la végétation du parc. [...] Dans l'espace sacré se trouvera un podium-autel, dirigé vers l'est, avec au fond une ménorah symbolisée par des chaînes. Ce podium sera coiffé d'une structure métallique avec vélum rappelant les baraques des camps. L'accès des notables au podium pourra se faire par une porte située de plain-pied au niveau de la rue des Goujons. En dessous du podium se trouvera le sanctuaire du Mémorial où seront déposés le registre des visites, divers témoignages (lettres, livres, récits) ainsi que des parchemins contenant les noms des martyrs déportés d'autres pays »<sup>15</sup>. Quant au processus de construction, il était envisagé comme suit : « Les terres enlevées pour créer l'excavation seront replacées en talus à faible pente sur la périphérie de l'enceinte. Les murs, réalisés en béton brut de décoffrage, seront revêtus de 108 plaques de granit noir sur lesquelles seront gravés les quelque 25.000 noms des martyrs. L'esplanade centrale de l'espace sacré sera revêtue de briques brunes et les gradins périphériques seront constitués de plaques préfabriquées en béton lavé, dont les joints matérialiseront le canevas à mailles triangulaires sur lequel le plan a été modulé. De fortes grilles métalliques pourront condamner les différentes entrées du mémorial »<sup>16</sup>.

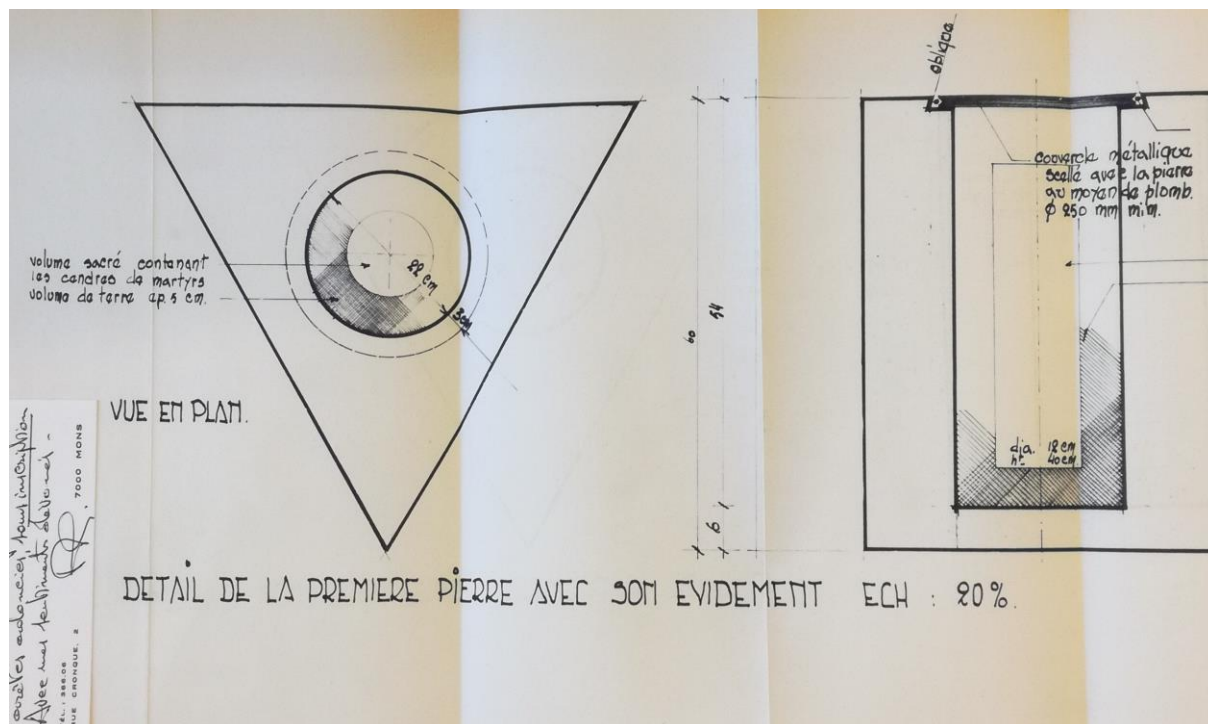


Carton d'invitation pour la cérémonie de la pose de la première pierre © Kazerne Dossin

L'entreprise prit alors rapidement corps, la cérémonie solennelle de pose de la première pierre ayant été fixée au dimanche 28 mars 1965 à 11 heures. Conçue pour intégrer un cylindre contenant des cendres de martyrs provenant d'Auschwitz, elle est placée par Robert Dreyfus, Grand Rabbin de Belgique. Joseph Bracops, Bourgmestre d'Anderlecht, Nico Gunzburg, Professeur émérite de l'Université d'État de Gand, et P. Kahlenberg, Aumônier militaire en chef du culte israélite, ont également prononcé un discours. À partir de ce moment, il faudra encore patienter cinq années avant que le Mémorial ne soit achevé. Un délai somme toute raisonnable au vu des étapes qui durent être franchies pour finaliser la construction.

<sup>15</sup> Ibid.  
<sup>16</sup> Ibid.





Plans et détails de la première pierre © Kazerne Dossin

Le 15 juillet 1965 (soit après que la première pierre eut été posée), les statuts de l'ASBL « Mémorial national aux Martyrs juifs de Belgique » sont publiés au Moniteur. Les fondateurs ont pour noms Maurice Pioro, David Liebermann, Marc Goldberg, S.-Sally Dziubek, Kalman Goldberg, et Jacques Elkiner<sup>17</sup>. Le 5 mai 1966, une réunion pour la constitution du Comité de Bruxelles et l'élection à l'unanimité de son président, Bernard Tarnowski, a lieu au Consistoire central israélite de Belgique, rue Joseph Dupont<sup>18</sup>. Le 16 mai 1966, les Comités régionaux de Bruxelles et d'Anvers sont réunis au Centre des Jeunes, 89 chaussée de Vleurgat à Bruxelles<sup>19</sup>. À l'ordre du jour, la constitution du Comité national du Mémorial, l'élection du Président national, les tâches du Comité national et des Comités régionaux. J. Komkommer précise que « les Comités régionaux (Bruxelles et Anvers) doivent avoir comme tâche essentielle la collecte des fonds nécessaires tandis que le Comité national devra s'occuper de la construction proprement dite du Mémorial. Jean Bloch, élu à l'unanimité Président national du Mémorial, remercie toutes les personnes présentes pour son élection tout en félicitant ceux qui ont pris l'initiative de la grande action destinée à réaliser le Mémorial »<sup>20</sup>. Une réunion du Comité régional de Bruxelles a lieu à la même adresse le 24 mai 1966 avec pour ordre du jour « la répartition des tâches, le lancement de la collecte, la presse et la publicité »<sup>21</sup>, suivie le 31 mai 1966 d'une réunion du Conseil d'Administration de

<sup>17</sup> Annexe au Moniteur belge du 15 juillet 1965, n° 3818 (1545), p. 194. *Ibid.*

<sup>18</sup> Archives Pioro (Mémorial), Kazerne Dossin.

<sup>19</sup> *Présents* : R. Dreyfus, le Grand Rabbin de Belgique, R. Baines, J. Bloch, J. Elkiner, E. Fischer, A. Geschlinder, M. Goldberg, M. Heiber, B. Kahan, S.D. Kaminski, M. Knoblauch, J. Komkommer, D. Liebermann, M. Pioro, L. Rosenthal, Seifter, B. Tarnowski. *Invités*, A.S. Goldberg, H. Kellner, A. Broide.

<sup>20</sup> Archives Pioro (Mémorial), Kazerne Dossin.

<sup>21</sup> *Ibid.*

l'ASBL<sup>22</sup> qui mentionne à l'ordre du jour la mise en place du Conseil d'Administration, l'élection des membres du Bureau, le Comité de direction et la Commission technique<sup>23</sup>. Dov Liebermann, « parlant du rôle du Mémorial après son érection et se référant au pèlerinage à Auschwitz qu'il a fait il y a quelques années, propose la création d'un petit musée, éventuellement dans le sanctuaire du Mémorial, pour y exposer par exemple des chaussures d'enfants tués dans les camps, des photos, etc. ». Jean Bloch, en réponse, déclare « s'être rallié à la philosophie du Mémorial, dont il souligne les deux aspects : 1° rappeler la mémoire des martyrs et 2° constituer un témoignage pour que des barbaries comme celles du nazisme ne se reproduisent plus. Il exprime également l'opinion qu'un musée se situerait en dehors de la philosophie du monument ». À cet égard, le Secrétaire du Comité national, M. Goldberg, s'adressant à Bernard Tarnowski dans un cahier des charges daté du 18 août 1966, évoque un « Memento » de trois pages exposant la « philosophie du Monument » : « Ce lieu symbolique devait répondre dans l'esprit de ses promoteurs aux impératifs moraux suivants : rendre hommage à tous ceux qui ont combattu le nazisme et tous ceux qui par dévouement et au péril de leur vie ont soustrait quelques 20 000 Juifs à la déportation et à la mort dans les camps de concentration. Les promoteurs du Mémorial ont donc voulu réaliser un monument qui réponde à ces différents soucis :



Le Mémorial avec, en son centre, la première pierre © Mémoire d'Auschwitz ASBL

- un lieu de recueillement et de prière ;
- un lieu qui remplace un tombeau que nul ne connaît ;
- un lieu d'enseignement pour les générations futures ;
- un témoignage indestructible du crime de génocide commis, en Belgique, à l'égard de la population juive entre 1942 et 1944 par l'occupant hitlérien ;
- un symbole de reconnaissance à ceux qui ont combattu les armes à la main ou se sont dévoués pour sauver les Juifs de la déportation »<sup>24</sup>.

<sup>22</sup> Présents : Jean Bloch, président, Maurice Heiber, vice-président et trésorier, D. Liebermann, vice-président, M. Pioro, vice-président, J. Komkommer, président du Comité régional d'Anvers, M. Goldberg, secrétaire général, le Rabbin S. Adut, G. Mahler (Anvers), Aumônier P. Kahlenberg, D. Susskind, Léon Rosenthal, S. Dziubek, R.D. Katz, et A. Broide, secrétaire. Invité : A.S. Goldberg, directeur de la Centrale Bruxelles.

<sup>23</sup> Archives Pioro (Mémorial), Kazerne Dossin. Concernant la nomination des membres du Conseil d'Administration, il sera décidé que « J. Bloch et J. Komkommer en seront les coprésidents ; B. Tarnowski, M. Pioro, P.N. Ferstenberg et G. Mahler, vice-présidents ; Maître M. Goldberg, secrétaire général et M. Heiber, trésorier national ». Pour démêler l'écheveau de la structure mise en place, il est dit que le Conseil d'Administration délègue ses pouvoirs à un Comité de direction qui aura à piloter tous les problèmes qui se poseraient, aidé, en ce qui concerne les problèmes techniques liés à l'érection du Mémorial, par la commission technique. Il est également proposé que B. Tarnowski constitue le Comité de direction, ce qui est approuvé à l'unanimité.

<sup>24</sup> « Memento », *ibid.*

Le 4 décembre 1967, Bernard Tarkowski précise à l'adresse de Pierre Wigny, ministre de la Culture, que « le Mémorial sera érigé à Anderlecht, commune qui connut avant-guerre une très forte communauté juive qui fut dispersée et décimée par l'occupation. Il s'élèvera sur le terre-plein formé par la rue des Goujons et la rue Émile Carpentier. La commune d'Anderlecht a bien voulu par un geste qui a été infiniment apprécié, nous accorder le terrain nécessaire et s'est engagée, dès à présent, à faire assurer la surveillance du Mémorial »<sup>25</sup>.

### **Les communautés juives de Cureghem**<sup>26</sup>

Le choix du quartier de Cureghem pour y ériger le Mémorial national aux Martyrs juifs de Belgique releva de l'évidence. Cet important quartier industriel et populaire d'Anderlecht, délimité par le chemin de fer, le canal et le centre-ville, accueillit, depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, des immigrés juifs venus par vagues successives, principalement d'Europe orientale, d'où ils fuyaient la misère et les persécutions. Ils ont participé à l'essor économique de ce quartier, vivant souvent de petits boulots (colportage) ou s'intégrant au sein des filières en plein développement comme le textile, la confection ou le travail des peaux, en lien avec la présence des abattoirs à proximité.

Durant l'entre-deux-guerres Cureghem connaît de nouvelles vagues migratoires de populations juives venant, principalement de Pologne dès les années 1920, d'Allemagne à la suite de la prise du pouvoir par les nazis en 1933 et d'Autriche, surtout depuis l'Anschluss en 1938. Ces immigrés se réunissent naturellement de préférence là où des communautés juives existent déjà. À Bruxelles, ils privilégient surtout les alentours de la gare du Midi, que ce soit le quartier des Marolles ou celui de Cureghem. Ils s'intègrent dans les filières « communautaires » : petits commerces, colportage, industries du vêtement et du diamant, maroquinerie, etc<sup>27</sup>. Ils développent également une vie sociale et collective, notamment autour de la synagogue de la rue de la Clinique (consacrée en 1933) et des institutions qui lui sont liées (*Beth Din*, *Beth Midrash*, *Mirvah*, *Chevra Kadisha*). Outre ces institutions religieuses, le quartier est également riche en cercles, clubs, organisations de jeunesse ou écoles qui témoignent du dynamisme de ces communautés.

Durant l'occupation, le quartier fut le cadre d'une forte solidarité et un foyer de résistance à l'occupant : réseaux de renseignements, de résistants armés, impression et distribution de presse clandestine, actions de sabotages dans les usines réquisitionnées par les Allemands et soutien au passage à la clandestinité des Juifs traqués. Des centaines d'enfants juifs de Cureghem furent cachés, que ce soit dans le quartier ou en dehors, bénéficiant des réseaux de résistance et de solidarité<sup>28</sup>.

<sup>25</sup> Archives Pioro (Mémorial), Kazerne Dossin.

<sup>26</sup> Encadré rédigé par Yannik van Praag

<sup>27</sup> Jean-Philippe Schreiber, *Sept siècles de présence juive en Belgique*, Fondation pour la Mémoire contemporaine, 2010. <http://www.fmc-seh.be/presence-juive-en-belgique/> (consulté en décembre 2017).

<sup>28</sup> Pour ces questions, voir Dirk De Caluwé, *Cureghem. Résistance et déportation*, 2014 (brochure disponible via le lien :

[https://www.maksvzw.org/maks/attachments/article/25/145\\_16052014\\_layout%20brochure\\_fr\\_14\\_S\\_img\\_couleur%2014.pdf](https://www.maksvzw.org/maks/attachments/article/25/145_16052014_layout%20brochure_fr_14_S_img_couleur%2014.pdf) – consulté en décembre 2017)

En 1940, près de 4 000 Juifs vivent à Cureghem, soit approximativement 20 % de la population totale du quartier. Ils subissent de plein fouet les mesures antisémites de l'occupant, de leur mise au ban, à la traque, jusqu'aux déportations. Sur les 2 904 Juifs inscrits au registre des Juifs (dont la dernière adresse connue et officielle se situait à Cureghem), 1 355 furent déportés, principalement à Auschwitz-Birkenau<sup>29</sup>. Seuls 85 en reviendront.

Il faudra attendre le 17 novembre 1969 pour que la date d'inauguration du Mémorial soit annoncée en réunion : elle aura lieu le dimanche 19 avril 1970<sup>30</sup>, à la date anniversaire de la révolte du ghetto de Varsovie. Le monument est présenté comme une œuvre d'art<sup>31</sup>. Il est inauguré « en présence de Gaston Eyskens, Premier ministre, et Henri Simonet, Bourgmestre de la commune d'Anderlecht, qui prendront la parole, suivis du Grand Rabbin de Belgique, Robert Dreyfus, et de P. Kahlenberg, Aumônier militaire en chef du culte israélite, qui chantera la prière des morts »<sup>32</sup>. L'inauguration se déroula selon le programme<sup>33</sup> suivant :

- 9 h – Soldat inconnu – délégation – Comité restreint – Déportés, anciens combattants.
- 10 h – rassemblement et arrivée des invités.
- 10 h 25 – arrivée du Premier ministre.
- 10 h 30 – arrivée du représentant du Roi.
- 10 h 35 – allocution bilingue au nom du Mémorial – une personne.
- 10 h 45 – allocution de M. Simonet.
- 10 h 55 – allocution des Déportés.
- 11 h 5 – discours du Premier ministre.
- 11 h 20 – prière des morts.
- 11 h 30 – visite du Mémorial par les autorités.
- 11 h 50 – prière à l'intérieur du Mémorial – Grand Rabbin.
- 12 h – défilé à l'intérieur du Mémorial.

---

<sup>29</sup> Chiffre en deçà de la réalité puisqu'il ne reprend pas les enfants de moins de 15 ans. C'est probablement près de 1 700 Juifs de Cureghem qui ont été déportés.

<sup>30</sup> Sous le Haut Patronage de S. M. la Reine Élisabeth de Belgique et le Patronage de S. Em. le Cardinal Suenens, Archevêque de Malines-Bruxelles ; S.E. Monsieur A. E. Najjar, Ambassadeur d'Israël ; Messieurs Paul Struye, Président du Sénat ; Gaston Eyskens, ancien Premier ministre, ministre d'État ; Henri Rolin, Ministre d'État ; J. de Neeff, Gouverneur de la Province du Brabant ; Tom Mahieu, Président de la Fédération des Églises Protestantes de Belgique ; Paul Philippson, Président du Consistoire central israélite de Belgique ; Robert Dreyfus, Grand Rabbin de Belgique ; S.E. Mgr. Van Waeyenbergh, Recteur Magnifique honoraire de l'Université Catholique de Louvain ; J.J. Bouckaert, Recteur de l'Université de Gand ; Maurice Leroy, Recteur de l'Université Libre de Bruxelles ; Lucien Cooremans, Bourgmestre de Bruxelles ; Victor Larock, ancien ministre, Membre de la Chambre des représentants ; Omer Vanhauzenhove, ancien ministre, Sénateur ; Joseph Bracops, Bourgmestre d'Anderlecht, Membre de la Chambre des représentants ; Jacques Bastyn, ancien ministre ; Jean Terfve, ancien ministre ; Yvan Gérard, Lieutenant Général de Réserve ; René Destrée, Président national de l'Union des Fraternelles de la Campagne 1940-1945 ; Albert Regibeau, Président de la Confédération des Prisonniers politiques et Ayants Droits de Belgique ; et de Joseph Strobbe, Président national de la Fédération des Anciens Combattants de Belgique. Archives Pioro, Kazerne Dossin.

<sup>31</sup> Lettre de Bernard Tarkowski au ministre de la Culture P. Wigny datée du 12 février 1968. Archives Pioro, Kazerne Dossin.

<sup>32</sup> « Projet de lettre », Archives Pioro, Kazerne Dossin.

<sup>33</sup> « Projet », Archives Pioro, Kazerne Dossin.





Discours de Maurice Pioro lors de l'inauguration du Mémorial le 19 avril 1970, en présence de Sam Topor, Victor Jacobowic et Perel, en tenues de déportés © Mémoire d'Auschwitz ASBL

L'inauguration « se fait en présence d'une foule innombrable, de tous les corps constitués et du représentant du Roi. Les personnalités sont assises dans une longue tribune tendue d'un crêpe noire face au Mémorial. Le drapeau belge flotte au bout de son mât. Il y a des associations de combattants, résistants et déportés de la guerre 40-45 avec leurs drapeaux. Un détachement de soldats dont certains feront entendre la sonnerie "last post", puis la *Brabançonne*.

On est à une cérémonie juive car ce sont des rabbins et non pas des

prêtres »<sup>34</sup>. Les historiens Bruno Benvindo et Evert Peeters font remarquer que « la plaque qui y est dévoilée rend hommage à "la mémoire de tous ceux qui sont tombés en combattant dans les forces armées, dans la Résistance, dans les ghettos et dans les camps, pour la défense de notre idéal et la restauration de nos libertés". Avec ce monument, les victimes juives entrent tardivement en compétition avec les prisonniers politiques belges qui, depuis longtemps déjà, battaient le rappel à Breendonk et ailleurs. Dans un premier temps, les Juifs s'approprient plus volontiers la mémoire de la résistance plutôt que celle du génocide »<sup>35</sup>. Il est remarquable à cet égard de constater que le « rituel adopté est calqué sur les commémorations du 11 novembre qui se déroulent dans des dizaines de milliers de villes partout en Europe occidentale »<sup>36</sup>. Une façon, sans doute, de contenir la rumeur voulant que les Juifs se soient laissés mener sans résister, comme des moutons, à l'abattoir. Cette référence aux combattants et aux résistants s'alignait sur le fait qu'ils étaient fortement appréciés en raison de leurs actions ayant mené à la victoire sur le nazisme.

C'est dans ce contexte d'après-guerre où les faits devaient encore être appréhendés que les associations de rescapés commencèrent à rendre audibles le rôle et l'importance des victimes juives qui combattirent l'ennemi, notamment au sein de la Résistance.

## Le Monument aux héros

Les Héros de la Résistance, ainsi que les personnes ayant sauvé des Juifs devaient également être honorés d'un monument. L'idéal étant que cette prise de conscience se concrétise d'une manière ou d'une autre dans l'espace du Mémorial. Prudemment toutefois, le Comité national, en sa séance du 21 octobre 1969, reprit un point discuté lors d'une précédente

<sup>34</sup> Daniel Dratwa, « Un aspect de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique : Les Monuments juifs », *op. cit.*, p. 217, note de bas de page 41 se référant à « *Centrale*, n° 135, avril-mai 1970, p. 1-14, pour le déroulement de la cérémonie et des textes des discours prononcés ».

<sup>35</sup> Bruno Benvindo et Evert Peeters, *Les décombres de la guerre. Mémoires belges en conflit 1945-2010*, Renaissance du livre, Waterloo, 2012, p. 228.

<sup>36</sup> Daniel Dratwa, *op. cit.*, p. 217, note de bas de page 44 : « A. Proost, "Les Monuments aux morts", in Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, p. 209-213 ».

réunion où il avait été dit, au sujet « des inscriptions historiques [visant à] associer au Mémorial les résistants et les combattants, [que] nous demanderions l’avis soit d’historiens, soit du Mémorial de Paris pour nous baser sur les [...] réactions du public qu’ils ont pu enregistrer depuis [son] existence »<sup>37</sup>. Nous ne savons malheureusement pas si cette enquête a été menée, mais la question de la fréquentation du Mémorial était ainsi posée.

Sous l’égide de la Fondation Mémorial National aux Martyrs juifs de Belgique, créée le 9 août 1972 pour assurer la gestion du monument<sup>38</sup>, coprésidée par Maurice Pioro et Joseph Komkommer, diamantaire, qui représentait la communauté juive d’Anvers (qui sera remplacé à son décès par Claude Marinower), deux commissions sont constituées pour concevoir cet « ajout » au Mémorial. La première, présidée par le professeur Chaïm Perelman (qui faisait déjà partie du Comité d’initiative) est intitulée « Monuments aux Héros », dispose des 220 premiers dossiers constitués de résistants juifs. La seconde, dénommée « Hommage aux sauveurs », est chargée de préparer une manifestation de reconnaissance. L’Exécutif et la Commission du Monument, réunis, forment le Comité d’Hommage des Juifs de Belgique à leurs Héros et Sauveurs (1940-1945). Chaïm Perelman assure la présidence du Comité d’Hommage et Rik Szyffer celle de la Commission du Monument<sup>39</sup>.

L’ordre du jour de la réunion qui se tint à Bruxelles le 16 janvier 1978 portant sur ce nouveau projet de monument proposait un examen final de la liste des noms des héros à y graver. Il y a également été question de la vérification du texte de la brochure *Hommage des Juifs de Belgique à leurs héros et sauveurs 1940-1945. Extermination, Sauvetage et Résistance des Juifs de Belgique*, rédigée par Maxime Steinberg (qui paraîtra en avril 1979), des préparatifs de la cérémonie d’inauguration et de la liste des souscripteurs.

Le PV de la réunion du 17 mai 1978 rapporte que « MM. Pioro et Liebermann ont obtenu un accord de principe de l’échevin des travaux publics d’Anderlecht pour l’érection du monument aux héros ». D’autre part, il est prévu qu’une assemblée générale élira, le 14 juin, les membres de l’exécutif du Comité définitif. Le nom du Comité a été déterminé, il s’appellera « Hommage des Juifs de Belgique à leurs héros et sauveurs (1940-1945) »<sup>40</sup>.

---

<sup>37</sup> Aide-mémoire relatif à la réunion du Comité du Mémorial national aux Martyrs juifs de Belgique du 21 octobre 1969, Archives Pioro, Kazerne Dossin.

<sup>38</sup> Domiciliée avenue Ducpétiaux, 68 à 1060 Bruxelles.

<sup>39</sup> Le Comité d’initiative « Hommage des Juifs de Belgique à leurs Héros et Sauveurs (1940-1945) est composé de Jean Bloch, Herman Bochner, L. Davids, R. De Latouwer, Israël Feld, P.N. Ferstenberg, S. Fuhrer, T. Gliksberg, Marc Goldberg, Alexis Goldschmidt, Maurice Goldstein, Malvine Gutfreund, Paul Halter, Maurice Heiber, Maurice Jakubowicz, Yvonne Jospa, D. Jurysta, Roger Katz, Willy Katz, Charles Knoblauch, J. Komkommer, Ch. Lerner, Dov Liebermann, George Mahler, Sam Makowski, Anna Marinower, Max Meyer-Munz, Markus Pardes, Chaïm Perelman, Maurice Pioro, M. Poringe, Z. Podgaetzki, Sylvain Ringer, J. Rottenberg, M. Schamiso, E. Schmidt, Sophie Schneeberg, Léon Spitz, Jacques Springer, Maxime Steinberg, J. Sterngold, David Susskind, R. Szyffer, B. Tarnowski, M. Wislicki, A.D. Zaidman ». Liste mentionnée dans le document distribué à titre d’appel à la population juive de Belgique, Archives de l’Amicale des ex-prisonniers d’Auschwitz-Birkenau et des prisons de Haute-Silésie, farde H, Mémoire d’Auschwitz ASBL.

<sup>40</sup> PV de la séance du Comité de Bruxelles (17 mai 1978) présidé par le prof. Perelman. Dossier « Mémorial aux Résistants juifs d’Anderlecht », Archives de l’Amicale des ex-prisonniers d’Auschwitz-Birkenau et des prisons de Haute-Silésie, farde H, Mémoire d’Auschwitz ASBL.

Le Comité régional d'Anvers se réunit le lendemain, le 18 mai 1978, au Centre Romy Goldmuntz. Il est présidé par M. Bochner, qui rapporte dans le PV qu'il signe que « M. Liebermann [y] expose le double projet dont il a pris l'initiative et qui a été accepté par le Comité de Vigilance, c'est-à-dire le Consistoire central et le Comité de Coordination. À l'occasion du 30e anniversaire de l'État d'Israël et du 35e anniversaire des grandes déportations et du soulèvement du ghetto de Varsovie [il est décidé] d'ériger un monument aux Juifs de Belgique tombés héroïquement dans la Résistance [et de] le placer au sein du Mémorial de Bruxelles [et d'] d'exprimer notre reconnaissance à tous les Belges non Juifs qui nous ont aidés sous l'occupation »<sup>41</sup>.

Une Assemblée générale des membres du Comité d'initiative a lieu le 19 juin 1978 à Bruxelles, avenue de la Toison d'Or, 16, sous la présidence de Jean Bloch. Rik Szyffer, qui y présente le rapport d'activité de la Commission du Monument, rappelle qu'« il y a quelques mois, M. D. Liebermann a pris par la plume et la parole l'initiative de ce projet : ériger un monument aux héros juifs de la résistance, tombés dans la lutte contre les nazis durant la dernière guerre. »<sup>42</sup> M. D. Liebermann précise « qu'il y avait deux préalables imposés par la Fondation du Mémorial : l'accord de l'architecte du Mémorial et celui de l'architecte de la commune d'Anderlecht. Le dernier projet proposé est l'œuvre de l'architecte Bodart [*sic*] et nous avons déjà obtenu l'accord de principe de M. Thomas, architecte de la commune d'Anderlecht »<sup>43</sup>.

Maurice Pioro, Président de l'Union des Déportés juifs et Ayants Droits en Belgique, au nom du Comité exécutif gérant le monument, rend compte l'année suivante, en 1979, des raisons qui sous-tendent le nouveau projet dans sa préface rédigée au dossier qui sera distribué lors de l'inauguration<sup>44</sup>. Devant « l'ignorance effarante de la nouvelle génération [...], il s'impose d'apporter une information objective et cela sur la base de la documentation historique disponible de ce que furent les persécutions antijuives en Belgique occupée, les déportations dans les camps d'extermination, la résistance que les Juifs du pays ont opposée à l'ennemi, l'aide et la solidarité qu'ils ont trouvées auprès de la population »<sup>45</sup>.

Ce second monument prendra la forme d'une plaque de marbre où les noms des résistants juifs de Belgique assassinés durant la Seconde Guerre mondiale seront gravés. Disposé sur le mur extérieur du Mémorial, « le Monument dédié aux 242 Héros juifs de Belgique tombés dans la résistance à l'occupant nazi a été inauguré le 6 mai 1979. [...] Il est surmonté de six flammes, symbole des six millions de victimes juives de l'Holocauste »<sup>46</sup>. Notons ici encore cette remarque qui renouvelle une appréciation déjà rencontrée : « On peut constater [...] que ce mémorial est visible de la rue alors que le mémorial national, lui, est soustrait au regard du

<sup>41</sup> PV de la 1re séance du Comité d'Anvers (18 mai 1978) présidé par M. Bochner, Ibid.

<sup>42</sup> PV de l'Assemblée générale des membres du Comité d'initiative (19 juin 1978) dirigée par M. J. Bloch, Ibid.

<sup>43</sup> Ibid.

<sup>44</sup> Maxime Steinberg, « Hommage des Juifs de Belgique à leurs héros et sauveurs 1940-1945. Extermination, Sauvetage et à la Résistance des Juifs de Belgique », *Bulletin périodique de documentation*, édité par le Comité d'Hommage des Juifs de Belgique à leurs héros et sauveurs, n° 4, avril 1979.

<sup>45</sup> Comité d'hommage [Maurice Pioro], in Maxime Steinberg, *op. cit.*, p. 4.

<sup>46</sup> Comité d'hommage [Maurice Pioro], « Hommage des Juifs de Belgique à leurs héros et sauveurs 1940-1945 » in Maxime Steinberg, *ibid.*, p. 29. Voir également Michel Hérode, Marie-Pierre Labrique et Philippe Plumet, *Paroles de pierres. Traces d'histoire*, Démocratie ou Barbarie, éd. Racine, Bruxelles, 2009, p. 70.

passant. La communauté juive en situant ainsi ces mémoriaux ne montre-t-elle pas inconsciemment sa gêne (“Ils ont été conduits comme des moutons à l’abattoir”) et sa fierté ? »<sup>47</sup>

Maurice Pioro, tout en présentant le travail à mener dans les écoles et les procédures mises en place avec Beate Klarsfeld pour retrouver en Allemagne les responsables repérés de la déportation des Juifs de Belgique, Ernst Ehlers et Kurt Asche, évoque l’extension souhaitée du monument en ces termes : « les Résistants auront finalement une stèle commune où leurs noms seront gravés et où la communauté juive de Belgique et les générations futures viendront s’incliner avec respect lors des cérémonies commémoratives »<sup>48</sup>. Pour que l’on puisse se rendre compte de la bravoure de toutes les



Monument aux héros © Mémoire d’Auschwitz ASBL

personnes qui contribuèrent au sauvetage de la population juive sous l’occupation, un appel à communication est lancé afin de recenser les noms des sauveurs des quelque 18.000 Juifs qui ont été cachés et protégés de la déportation par la population, ceci afin de les honorer par une publication et une grande manifestation prévue en 1980 pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de l’Indépendance belge. Suit, après l’introduction au dossier et l’appel lancé, la contribution d’une vingtaine de pages rédigée par l’historien Maxime Steinberg<sup>49</sup>.

Deux autres réunions du Comité « Hommage des Juifs de Belgique à leurs Héros et Sauveurs (1940-1945) » se tiendront à Bruxelles. Le 13 mars 1980, sous la présidence de Chaïm Perelman, et le 15 avril 1980, sous celle de Joseph Komkommer. Il est question dans la première de la situation financière qui, déficitaire, nécessite un appel à la population juive, et, dans la seconde, du programme détaillé de la Manifestation d’hommage fixée au 12 octobre<sup>50</sup>.

Le Mémorial d’Anderlecht et le monument aux héros seront de plus dotés, en 1982, à l’image de ce que Serge Klarsfeld avait réalisé pour la France en 1978, d’un ouvrage, *Le Mémorial de la déportation des Juifs de Belgique*, reprenant la liste des quelque 25.000 personnes déportées à partir de Malines, à laquelle est joint un dossier à charge des deux principaux responsables de la Gestapo de l’avenue Louise déjà cités, Ernst Ehlers et Kurt Asche. Présenté

<sup>47</sup> Daniel Dratwa, « Un aspect de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique : Les Monuments juifs », *ibid.*, p. 218.

<sup>48</sup> Comité d’hommage [Maurice Pioro], « Hommage des Juifs de Belgique à leurs héros et sauveurs 1940-1945 », *op. cit.*, p. 5.

<sup>49</sup> Maxime Steinberg, « Extermination, Sauvetage et Résistance des Juifs de Belgique » in *Hommage des Juifs de Belgique à leurs héros et sauveurs 1940-1945*, *op. cit.*

<sup>50</sup> PV de la réunion du 13 mars 1980 présidée par M. Perelman ; PV de la réunion du 15 avril 1980 présidée par M. J. Komkommer, archives Pioro, Kazerne Dossin.



par Serge Klarsfeld<sup>51</sup> et Maxime Steinberg, l'ouvrage est publié conjointement par l'Union des déportés juifs en Belgique, filles et fils de la déportation (Bruxelles) et la Beate Klarsfeld Foundation (New York). Rappelons ici l'introduction qu'y signe Maurice Pioro, Président de l'association, qui exprime parfaitement l'enjeu du Mémorial : « Après le procès de Kiel qui nous a, en tant que partie civile, enfin donné accès à toutes les archives du Ministère de la Santé publique et de la Famille, il était de notre devoir d'éditer un Mémorial regroupant les noms de tous nos martyrs afin que chaque famille juive ait ce souvenir dans son foyer. Le procès de Kiel<sup>52</sup>, mettant au banc des accusés les principaux responsables de la déportation des Juifs de Belgique, a pu avoir lieu grâce à la vigilance de Serge et de Beate Klarsfeld, au travail historique de Maxime Steinberg et à la collaboration active sur le terrain de sept jeunes Juifs belges. [...] Ce mémorial est dédié à la mémoire des cinquante millions d'êtres humains qui ont péri durant la Seconde Guerre mondiale, à la mémoire de nos six millions de victimes et surtout à la mémoire des 23.838 Juifs de Belgique qui ont été déportés de la caserne Dossin à Malines vers les camps d'extermination et qui n'en sont pas revenus. Nous devons nous souvenir de ces noms qui s'alignent interminablement page après page, de ces êtres humains qui furent assassinés pour l'unique raison qu'ils étaient Juifs. Hommes, femmes et enfants dont les cendres furent éparpillées dans les plaines de Pologne. Il est dédié à tous ceux qui, au péril de leur vie, ont sauvé quelque vingt mille Juifs dans notre pays, dont trois mille enfants. Il est dédié à toutes ces communautés juives de Pologne et d'autres pays de l'Est, qui ont complètement disparu et dont les survivants sont venus renforcer notre communauté décimée après la Seconde Guerre mondiale. [...] Si les crimes d'il y a 40 ans ont été ceux de l'intolérance, il faut combattre toute intolérance. S'ils ont été ceux du mépris de la liberté, il faut combattre toute atteinte à la liberté. S'ils ont été ceux de la dictature, il faut combattre tout abus de l'autorité. Et s'ils ont été ceux de la violence, il faut combattre tout ce qui prend les formes de la violence. Il faut peu de choses pour réveiller les monstres, mais il faut des fleuves de larmes et de sang pour les vaincre »<sup>53</sup>.

Avant même son inauguration en 1970, des problèmes de sécurité minent la gestion du lieu. C'est que « la surveillance du Mémorial pose problème dès sa mise en chantier, à suivre les constats de déprédation qui parsèment la correspondance du Comité national (voir par exemple celle de M. Heiber et de B. Tarnowski échangée en octobre 1969. MJB, Archives, Fonds du Mémorial aux martyrs juifs, correspondance 1969). Ainsi, dès mars 1973, les carreaux de la crypte du Mémorial sont vandalisés par des gamins (MJB, Archives, Fonds du Mémorial aux martyrs juifs, correspondance 1978 et 1979) »<sup>54</sup>. Mais l'un des incidents les plus graves ayant marqué le Mémorial eut lieu en 1981, lorsqu'une des plaques de granit où

---

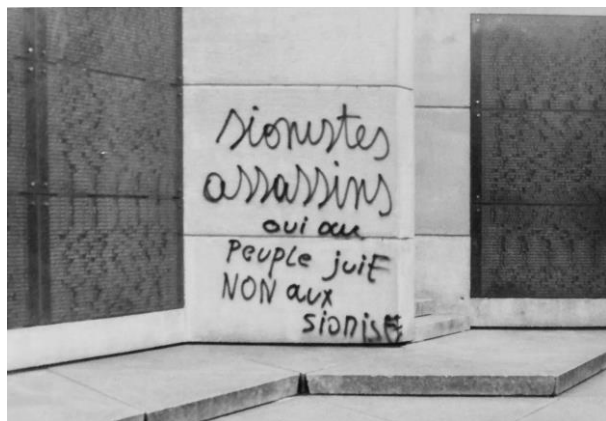
<sup>51</sup> « Avec l'aide du ministère de la Santé et de la Famille à Bruxelles, j'établis alphabétiquement, avec le remarquable historien Maxime Steinberg, le mémorial de la déportation de 25 124 Juifs de Belgique et de 312 Tziganes », in Beate et Serge Klarsfeld, *Mémoires*, Fayard Flammarion, 2015, p. 451-452.

<sup>52</sup> Maxime Steinberg, *Dossier Bruxelles Auschwitz. La police SS et l'extermination des Juifs de Belgique. Comité de soutien à la partie civile dans le procès des officiers SS*, édité par le Comité Belge de Soutien à la partie civile dans le procès des officiers SS Ehlers, Asche, Canaris, responsables de la déportation des Juifs de Belgique, avenue de la Toison d'Or 16 bte 3, 1060 Bruxelles, 1980.

<sup>53</sup> Maurice Pioro, préface au *Mémorial de la Déportation des Juifs de Belgique*, présenté par Serge Klarsfeld et Maxime Steinberg, édité par l'Union des Déportés juifs en Belgique et Filles et Fils de la déportation, 68 avenue Ducpétiaux, 1060 Bruxelles et par The Beate Klarsfeld Foundation, 515, Madison Avenue, New York NY 10022, Mechelen, 1982, p.4. Suit, en page 5, la photo du Mémorial d'Anderlecht.

<sup>54</sup> Anne Cherton, *ibid.*, p. 68.

sont gravés les noms fut saccagée<sup>55</sup>. De nouveaux tags furent relevés sur 4 murs le 24 août 1982. En conséquence, Bernard Tarnowski, Coprésident national, demanda au Bourgmestre Henri Simonet l'autorisation de pouvoir placer des barbelés sur les murs d'enceinte du Mémorial<sup>56</sup>. Probablement pour tenter de remédier à la situation, Dov Liebermann, lors de l'assemblée du 30 août 1982<sup>57</sup>, relance l'idée qu'il avait exprimée en 1965 de construire « un musée juif sur le Mémorial ». La réponse s'est à nouveau avérée négative. Le renouvellement de cette proposition, pourtant, n'était certainement pas anodin si nous nous rappelons également l'enquête de fréquentation du Mémorial parisien sollicitée en 1969, lequel comptait justement un centre de documentation attirant un public important.



Monument vandalisé en février 1984 © Kazerne Dossin

Le 5 janvier 1987, Maurice Pioro, Vice-président du Mémorial, organise, conjointement à la Centrale d'Oeuvres sociales juives, et au B'Nai B'rith, dans les bureaux de cette dernière, avenue Brugman 319 à Bruxelles, une soirée d'hommage à Bernard Tarnowski, coprésident, décédé le 14 décembre 1986, qui marquera un tournant pour l'avenir du Mémorial<sup>58</sup>. Les années qui s'ensuivent montrent la progressivité d'une réelle descente aux enfers. Charles Helholc, qui assure aujourd'hui l'accueil du public au Mémorial, rencontré le 19 septembre 2017, nous raconte que déjà en 1989 celui-ci se trouvait en bonne voie d'abandon. Des enfants y jouaient au foot, des plaques en marbre étaient brisées, des squatteurs dormaient dans la crypte où les toilettes se trouvaient dans un état indescriptible.

Une procédure de classement<sup>59</sup>, initiée par la Fondation Mémorial et engagée le 5 septembre 2001 par les Monuments et Sites de la Région de Bruxelles-Capitale, est publiée au Moniteur. Elle aboutit au classement définitif du Mémorial le 23 octobre 2003<sup>60</sup>.

<sup>55</sup> MJB, Archives, Fonds du Mémorial aux Martyrs juifs, correspondance 1978 et 1979, in Anne Cherton, *op. cit.*, p. 68.

<sup>56</sup> Lettre du 30 août 1982, Archives Pioro, Kazerne Dossin.

<sup>57</sup> Lettre de convocation des membres datée du 23 août 1982, signée par B. Tarnowski, coprésident national du Mémorial National aux Martyrs juifs de Belgique. Archives Pioro (Mémorial), Archives Pioro, Kazerne Dossin.

<sup>58</sup> *Ibid.*

<sup>59</sup> Soutenue par François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation Urbaine, et de la Recherche Scientifique, et de Willem Draps, Secrétaire d'État à la Région de

En 2006 les dégradations prennent des proportions inégalées<sup>61</sup>. « Entre le 15 juin et le 24 juillet [...], une urne contenant des cendres humaines ramenées d'Auschwitz-Birkenau a été vidée de son contenu, [...] une grille a été arrachée, des vitrines ont été cassées et des documents détruits. Le sol a été souillé de préservatifs et d'excréments »<sup>62</sup>. De plus, le parchemin, sur lequel étaient repris les membres des familles donateurs ayant été déportés d'autres lieux que Malines, a également disparu<sup>63</sup>.

Ces événements firent apparaître la nécessité de rénover les lieux en profondeur. « Après le classement du Mémorial, justifié par l'intérêt historique et esthétique dû à ses qualités architecturales et sculpturales ainsi que sa valeur symbolique et culturelle, une autre étape significative aura été en 2009 la confirmation de l'aide financière accordée par la Fondation du judaïsme de Belgique, à concurrence de 20 %, « complétant les 80 % de fonds pris en charge par la Région bruxelloise »<sup>64</sup> en raison du classement.

Micha Eisenstorg, qui succéda à Maurice Pioro à l'Union des déportés en 2000 s'exprime à ce sujet : « Avant les actes de vandalisme de 2006, le Mémorial était ouvert tous les jours. Aujourd'hui, pour des questions de sécurité, c'est à la demande. Je suis sollicité deux trois fois par mois, par des touristes, des historiens... Nous ne voulons pas que les clés se baladent. L'état des lieux n'est plus sécurisé et un accident est vite arrivé. »<sup>65</sup>

Il fallait donc réfléchir à l'avenir du site. Des études préalables à la rénovation du Mémorial n'ont cependant pu aboutir qu'une dizaine d'années plus tard, en 2011. Les travaux qui s'ensuivirent furent achevés en 2014. L'avenir du mémorial semblait alors à nouveau en bonne voie puisqu'« un programme de gestion se met[tait] également en place, prévoyant un service de maintenance, un accès facilité à des heures d'ouverture classiques et une

---

Bruxelles-Capitale, chargé de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, et du Transport rémunéré des personnes.

<sup>60</sup> [http://doc.patrimoine.brussels/REGISTRE/AG/032\\_003.pdf](http://doc.patrimoine.brussels/REGISTRE/AG/032_003.pdf)

Le classement, en date du 23 octobre 2003 a été signé par François-Xavier De Donnea, Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation Urbaine, et de la Recherche Scientifique, et par Willem Draps, Secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, et du Transport rémunérés des personnes.

<sup>61</sup> Cf. photo in Michel Hérode, Marie-Pierre Labrique et Philippe Plumet, *Paroles de pierres, Traces d'histoire, Démocratie ou Barbarie*, éd. Racine, Bruxelles, 2009, p. 70.

<sup>62</sup> Publié par l'Agence Belga le mardi 25 juillet 2006. Voir également :

<http://www.lalibre.be/actu/belgique/la-crypte-du-memorial-aux-martyrs-juifs-saccagee-51b88f81e4b0de6db9ae4fc7>

<sup>63</sup> « Préalablement, une enquête sur les noms à inscrire a été lancée (MJB, Fonds du Mémorial aux Martyrs juifs, correspondance 1969, lettre du 14 novembre), mais le « nombre des déportés d'autres camps que de Malines dépasse de loin nos suppositions. Le seul moyen de contenter les donateurs, dont les membres de leurs familles n'ont pas été déportés de Malines, serait de les inscrire dans un registre en parchemin qui serait déposé dans la crypte », (*ibid*, lettre du 14 novembre 1969 de B. Tarnowski à M. Heiber) ».

<sup>64</sup> Anne Cherton, *op. cit.*, p. 72.

<sup>65</sup> Géraldine Kamps, « Rénovation du Mémorial : la clé de la survie ? », article mis en ligne le 1<sup>er</sup> novembre 2011 par le Centre Communautaire Laïc Juif David Susskind ASBL : <http://www.cclj.be/actu/politique-societe/renovation-memorial-cle-survie> (site consulté en novembre 2017).

collaboration avec le Musée juif, pour le site web comme pour les visites guidées »<sup>66</sup>. Mais comme rien n'est jamais simple, de nouveaux problèmes surgirent après la disparition, d'une part, de Maurice Pioro (en avril 2013), et d'autre part d'Isidore Zielonka (en mai 2014), l'architecte qui présidait les travaux de rénovation. Le conseiller communal anversois Claude Marinower se retrouvait désormais seul, si l'on peut dire, à co-présider la Fondation Mémorial : « *Au décès de Joseph Komkommer, diamantaire anversois fort respecté et co-président du Mémorial côté néerlandophone, Maurice Pioro m'a demandé de reprendre avec lui la coprésidence. Je faisais déjà partie du CA, il me connaissait pour être fils de déporté, intéressé par la cause et actif à Dossin. Véritable cheville ouvrière, lui était sur le terrain, et moi j'assurais le relais politique. Quand il est parti, la question de son remplacement ne s'est pas posée, c'était peut-être une erreur...* »<sup>67</sup>

Isidore Zielonka, présent sur le terrain durant tout le temps de la rénovation, remit, peu avant son décès, les clés du Mémorial à Charles Helholc, qui en assura la gestion quotidienne. La réalité devait lui rappeler qu'il travaillait sans filet, c'est-à-dire sans protection face à de nouvelles éventuelles agressions. Le monument était-il seulement couvert par une assurance ? Il était décidément temps de redéfinir les responsabilités et les actions à développer.

Si des cérémonies ont pu continuer à s'y dérouler chaque année – tels Yom HaShoah (journée du souvenir de la Shoah), la lecture des noms des 24.036 déportés juifs de Belgique et des 245 Résistants juifs tombés au combat, les commémorations rappelant l'insurrection du Ghetto de Varsovie, ou l'arrêt du XX<sup>e</sup> convoi – Charles Helholc se sent parfois bien seul et démuni pour assumer ces diverses tâches. Surtout depuis que d'autres incidents, cette fois dangereux, en septembre 2014, perturbèrent la situation déjà limite du fonctionnement du Mémorial. Des jets de pierres et des morceaux de briques furent lancés depuis l'extérieur sur un groupe d'une vingtaine de personnes présentes pour l'inauguration d'une plaque commémorative en mémoire d'Isidore Zielonka<sup>68</sup>. Charles Helholc continua néanmoins ensuite à assurer les visites du mémorial, uniquement sur rendez-vous. Mais c'est alors la vague d'attentats et plus précisément celui survenu au Musée juif le 24 mai 2014 qui ont jeté l'effroi sur la Communauté juive. En conséquence, il fut invité par le président de la Fondation Mémorial, Claude Marinower, à ne pas rouvrir le site, n'ayant aucun moyen d'en assurer la sécurité<sup>69</sup>.

Peu avant sa disparition, Isidore Zielonka avait formulé sa conception des aménagements nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du site : « *Une structure de maintenance doit absolument être mise en place, pour ne pas connaître la même situation dans vingt ans [...] Je pense que la mémoire de la Shoah à Bruxelles doit être portée par un groupe*

---

<sup>66</sup> Anne Cherton,, *op. cit.*, p. 72.

<sup>67</sup> Géraldine Kamps, *op. cit.*

<sup>68</sup> Charles Helholc interviewé par Nicole Weismann dans l'émission *Passeurs de mémoire* de l'Association pour la Mémoire de la Shoah diffusée sur Radio Judaïca le 2 novembre 2015.

<sup>69</sup> « *"Je n'ai donc aucune existence officielle"*, reconnaît Charles Helholc. *"Comme le conseil d'administration ne se réunit jamais, aucune décision n'a été prise. À l'exception d'un mail que le Président de la Fondation du Mémorial, Claude Marinower, m'a un jour transmis dans lequel il indique à Mobistar qu'ils doivent s'adresser à Monsieur Helholc, le conservateur du mémorial ! C'est la seule trace de nomination dont je peux me prévaloir. Mais tout cela importe peu, car l'essentiel est de faire vivre ce mémorial"*. Dans ce flou juridique, il risque de ne bénéficier d'aucune protection », in Nicolas Zomersztajn, *Le Mémorial aux Martyrs juifs d'Anderlecht en situation d'abandon ?* Article mis en ligne le 19 octobre 2015 à l'adresse suivante : <http://www.cclj.be/actu/judaïsme-culture/memorial-aux-martyrs-juifs-anderlecht-en-situation-abandon>



unique, et qu'on gagnerait en efficacité en faisant fusionner les CA du Mémorial, de L'Enfant caché et de l'Union des déportés, dont les membres se raréfient. Cela passe aussi par la mobilisation des jeunes. La nouvelle génération doit prendre conscience qu'elle a une histoire et qu'il est de son devoir de la faire perdurer »<sup>70</sup>. Il imaginait, en prévision du « contrat de quartier Canal-Midi (2010-2014) [...] de replacer le Mémorial au centre d'une place publique, éclairée "dont le bon état serait garanti par le contrôle social"<sup>71</sup>. Un avis récent de la Commission des Monuments et Sites semble envisager cette possibilité. La forme rectangulaire des jardins devrait, quant à elle, être modifiée pour accompagner la forme du monument et mieux le mettre en valeur, comme le voulait initialement son concepteur André Godart »<sup>72</sup>. Outre son entretien et une ouverture quotidienne, il s'agirait en effet de rendre plus convivial et attractif son environnement. Par exemple en l'ouvrant davantage au quartier et en incitant de nouveaux publics à le fréquenter. En terme d'attrait propre, il paraît certes difficile de le comparer, par exemple, au Mémorial aux Juifs assassinés d'Europe construit à Berlin, un monument ouvert que les visiteurs, toujours nombreux, apprécient. Fréquenté pour une part par des curieux et des touristes, il est également visité par de nombreuses classes d'écoliers. Ce mémorial, ouvert et fréquenté, trouve une signification, au-delà des membres des familles qui seraient immédiatement concernées, auprès d'un large public, en rencontrant en quelque sorte les générations présentes.

### Cureghem aujourd'hui<sup>73</sup>

Le quartier de Cureghem a subi, comme la plupart des anciens quartiers usiniers de la capitale, le choc de la désindustrialisation, entamée depuis le début des années 1970. L'activité de ses ateliers et de ses fabriques a progressivement laissé place aux friches industrielles et au chômage de masse. Le quartier panse, toujours aujourd'hui, les stigmates de ces transformations récentes et concentre en son sein les indicateurs statistiques parmi les plus négatifs de la région, tant au niveau de l'emploi, des revenus, de la qualité du logement ou du niveau des diplômes.

Cureghem a aussi continué à accueillir les différentes vagues migratoires que la Belgique a connues depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale : Italiens, Espagnols, Grecs, Marocains et Turcs, essentiellement jusqu'à la fin des trente glorieuses. Plus récemment, ce sont des immigrants venus d'Afrique et d'Europe de l'Est qui se sont installés dans ces quartiers « bon marché », parce qu'ils y trouvent de quoi se loger et des opportunités de vendre leur force de travail, parfois dans des réseaux d'économie informelle.

Les Contrats de Quartier Durable, comme celui de « Canal-Midi » dont il est question dans le texte sont l'un des outils de réhabilitation urbaine développés par la Région pour résoudre ces fractures. Ils visent à l'amélioration des quartiers en difficulté par différents investissements : création de logements, de crèches, d'infrastructures sportives, aide à l'emploi, accompagnement de jeunes en décrochage scolaire, etc.

<sup>70</sup> Géraldine Kamps, *Ibid.*

<sup>71</sup> *Ibid.*

<sup>72</sup> *Ibid.*

<sup>73</sup> Encadré rédigé par Yannik van Praag

La suggestion de Dov Liebermann, rejetée en Conseil d'Administration en mai 1966 puis en août 1982 d'associer un musée de la Shoah au Mémorial, était pertinente, d'autant qu'il n'existait pas encore de musée juif. Celui-ci ne sera créé qu'au début des années 1990, dans un tout autre contexte, et n'ouvrira ses portes au public qu'en 2005 en s'installant rue des Minimes. Pourtant, si le Mémorial est dédié à la mémoire des martyrs et résistants juifs et, au vu des multiples manifestations « contre les actes d'antisémitisme ou d'antisionisme [...] utilisé d'une part pour dire non au retour de la persécution d'où qu'elle vienne et d'autre part pour marquer son attachement à l'État d'Israël<sup>74</sup> », ses concepteurs ont aussi souhaité qu'il puisse servir aux cérémonies et présenter un rôle éducatif. À cet égard, la crypte présente d'intéressants objets mémoriels liés à la conception et à l'histoire même du lieu, telles les plaques apposées aux murs en mémoire des présidents successifs de la Fondation Mémorial, ou une lampe à huile en cuivre, dotée de sa bobèche, datant du temps de la construction.



Lampe à huile exposée dans la crypte  
© Mémoire d'Auschwitz ASBL

S'y trouvent également des dessins et peintures de Moshé Macchias (1932-2006), exposés pour la première fois. « Toute entière consacrée à la thématique de l'exil »<sup>75</sup>, [cette œuvre] mériterait sans nul doute une place définitive au sein du Mémorial même si personne n'envisage réellement la question. Marie-Thérèse Szewczyk, qui prête main-forte à Charles Helholc en cas de nécessité, a lu ces mots magnifiques pour qualifier l'expression de ce portrait d'enfant « anxieux et tétanisé face à l'horreur, mais qui porte son message de transmission, exprimant un “*Souviens-toi mon enfant de ce que tu n'as pas connu*” ».



Charles Helholc et Marie-Thérèse Szewczyk  
© Mémoire d'Auschwitz ASBL




Moshé Macchias, portrait d'enfant (sans titre)  
© Mémoire d'Auschwitz ASBL

<sup>74</sup> Daniel Dratwa, « Un aspect de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique : Les Monuments juifs », *op. cit.*, p. 218.

<sup>75</sup> <http://www.macchias.be/presentation.htm> (site internet consulté le 17 novembre 2017).

En conclusion, ce Mémorial a toutes les qualités pour remplir la fonction pour laquelle il a été conçu. On mesure cependant la voie de traverse empruntée au cours du temps si l'on se réfère à l'inspiration première qui l'avait animé, proche de la conception du Mémorial au martyr juif inconnu en France. Ce dernier, construit dans un quartier où la communauté juive est restée présente, explique en partie qu'il soit davantage fréquenté. Le fait qu'un centre de documentation le sous-tende également. Cependant, pour que le mémorial bruxellois puisse à son tour songer à s'épanouir, ne serait-il pas nécessaire qu'un accueil sécurisé soit organisé sur une base quotidienne ? Pour y arriver, ne serait-il pas par exemple opportun de le situer dans un parcours de mémoire ? Nombre de visiteurs potentiels, qu'ils soient touristes ou écoliers, seraient certainement soucieux de découvrir le Mémorial s'il se trouvait couplé à d'autres lieux liés à l'histoire de la communauté juive et à l'histoire, notamment, de la Résistance à Anderlecht. Ce parcours, puisqu'il existe, créé par Dirk De Caluwé<sup>76</sup>, mériterait d'être soutenu. La crypte du Mémorial pourrait être mise à profit pour initier de nouvelles expositions et accueillir davantage d'événements mémoriels tels que des conférences. La difficulté d'une meilleure intégration au quartier mériterait également une réflexion approfondie. Un nouveau projet, pour « doper » cet environnement aujourd'hui proche de l'abandon, reste ainsi à imaginer. Celui-ci devrait s'ouvrir à la réalité multiculturelle présente pour amener les habitants du quartier à s'intéresser à l'histoire et à la mémoire de la communauté juive.

 <p>FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES</p>	<p><i>Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.</i></p> <p><i>À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.</i></p> <p><i>Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.</i></p>
--	--

<sup>76</sup> Dirk De Caluwé, *Cureghem*, partie 3, « Résistance et déportation », ADIF / Infor-Femmes, 2014. Cette brochure, disponible en version imprimée, peut être téléchargée sur les sites de [beeldenstorm.be](http://beeldenstorm.be) (Promotion et productions), [droitaulogementcureghem.be](http://droitaulogementcureghem.be) (Publications), [inforfemmes.be](http://inforfemmes.be) (Ressources), [maksvzw.be](http://maksvzw.be) (Cureghem).